



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**Délégation
générale à la
langue française
et aux langues
de France**

Vocabulaire l'architecture contemporaine Séminaires de recherche

Note de contexte

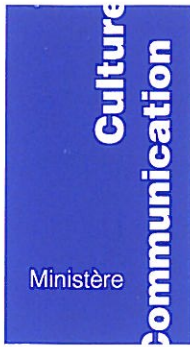
Le « Vocabulaire de l'architecture contemporaine » est un dispositif de recherche conçu et mis en œuvre par le ministère de la Culture et de la Communication. Ce dispositif doit conduire à la réalisation d'un ouvrage publié par les Editions du patrimoine dans la lignée intellectuelle des *Principes d'analyse scientifique* de l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France. Placé sous l'autorité d'un Comité de pilotage (voir la liste des membres ci-après) et d'un Conseil scientifique (voir la liste des membres ci-après), ce chantier est conduit sous la responsabilité scientifique d'Eric Lengereau, chargé de mission à la délégation générale à la langue française et aux langues de France (lettre de mission du 18 mai 2010).

L'élaboration du « Vocabulaire de l'architecture contemporaine » s'inscrit dans le cadre d'une politique publique située au cœur des enjeux culturels de l'architecture. Au sein du ministère de la Culture et de la Communication, cette politique publique affirme la nécessité d'un espace de réflexion qui articule les ambitions architecturales du patrimoine et les ambitions architecturales de la création. Avec ce dispositif de recherche, elle souligne également l'importance des évolutions du langage qui concerne de près ou de loin les transformations architecturales du cadre de vie.

Pour renforcer le chantier d'élaboration du « Vocabulaire de l'architecture contemporaine », deux séminaires de recherche ont été prévus et organisés. Ces deux séminaires ont vocation à mobiliser les professionnels de l'architecture et les acteurs de la communauté scientifique. Ils ont pour objectif de promouvoir sur le sujet une relation organique entre politiques publiques et compétences d'expertise.

Le premier, consacré à « L'histoire de l'architecture du temps présent », a été organisé de 2011 à 2013 quelque seize séances de travail. Il a mobilisé les acteurs de l'histoire de l'architecture contemporaine autour des enjeux historiographiques de la discipline. Il a sollicité un total de quarante-huit contributions scientifiques focalisées sur la réalité des pratiques historiennes. Il a surtout permis de réunir les outils intellectuels capables d'éclairer les ambitions et limites d'un vocabulaire de l'architecture qui aurait effectivement une dimension contemporaine.

Le second séminaire de recherche du dispositif s'est concentré sur « Les mots de l'architecture contemporaine ». Il a tenu six séances de travail réparties sur un calendrier 2012/2013. Son objectif : étudier le sens des mots qui entrent dans les rapports complexes que le spatial entretient avec le social. Sa méthode : organiser la rencontre interdisciplinaire de compétences scientifiques venues des sciences humaines avec l'expérience d'un « professionnel de l'architecture » dont c'est le métier de concevoir les transformations physiques de l'espace habité. Le séminaire de recherche sur « Les mots de l'architecture contemporaine » s'est donné pour ambition de manipuler les concepts et notions qui donnent à comprendre ce qu'habiter veut dire, notamment quand les ambitions de la qualité architecturale offrent la possibilité de mieux se loger, de mieux se déplacer, de mieux se cultiver.



**Direction générale
des patrimoines**

Le directeur général

Paris, le 18 MAI 2010

Le directeur général
des Patrimoines

à

Monsieur Eric Lengereau, chargé
de mission à la délégation générale
à la Langue française et aux
Langues de France

Objet : Elaboration du « Vocabulaire de l'architecture contemporaine »
Lettre de mission

182, rue Saint-Honoré
75033 Paris Cedex 01
France
Téléphone 01 40 15
Télécopie 01 40 15

Au sein du ministère de la Culture et de la Communication, la direction générale des Patrimoines assume la responsabilité d'une politique de l'architecture qui articule de manière cohérente les dimensions historiques du patrimoine et les enjeux contemporains de la création. Dans ce domaine de compétence, elle a vocation à promouvoir l'élaboration des savoirs et la construction des connaissances. Il convient donc qu'elle puisse investir dans la réalisation de chantiers prioritaires qui relèvent de la recherche scientifique. C'est ainsi qu'elle sera en mesure d'œuvrer avec efficacité en faveur des cultures savantes et des cultures populaires.

Dans le cadre de leurs politiques publiques respectives, le service du Patrimoine et le service de l'Architecture ont identifié la nécessité de concevoir et réaliser un « Vocabulaire de l'architecture contemporaine » publié par les Editions du Patrimoine. Situé dans la lignée intellectuelle des « Principes d'analyse scientifique » de l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, cet ouvrage s'adressera en particulier aux professions de l'aménagement de l'espace et permettra de diffuser le contenu d'un corpus terminologique (notamment typologique et technique) consacré aux productions architecturales de la France contemporaine.

Parmi les priorités de la direction générale des Patrimoines, c'est un chantier intellectuel auquel j'attache une importance toute particulière. C'est pourquoi je souhaite qu'il soit engagé sans retard pour aboutir avec succès dans un délai de trois ans.

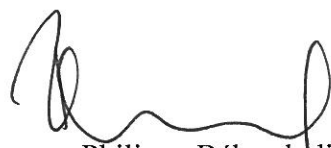
Pour concevoir et réaliser ce « Vocabulaire de l'architecture contemporaine » dans les meilleures conditions, il est apparu nécessaire que vos compétences scientifiques et votre expérience des milieux de la recherche dans le domaine de l'architecture soient mobilisées. Au sein de la délégation générale à la Langue française et aux Langues de France, vous assumerez donc la responsabilité d'une nouvelle dynamique scientifique susceptible de mener à bien ce projet éditorial.

Le Comité de pilotage de cette opération se réunira quatre fois par an pour valider les phases successives du processus de travail, en particulier lors de la première année. Vous lui proposerez la composition d'un Conseil scientifique capable de nourrir de ses expertises chacune des étapes de réalisation. Pour l'ensemble du dispositif, vous définirez avec précision les enjeux et contraintes d'un cadre méthodologique rigoureux. Au cours des séminaires de recherche que vous serez amené à organiser, vous mobiliserez les compétences scientifiques nécessaires et vous assumerez la diffusion des contributions sollicitées.

Les cultures architecturales relèvent d'une logique de croisements disciplinaires à laquelle chacun est attaché depuis longtemps. Je souhaite donc que le chantier terminologique qui permettra de structurer « les mots de l'architecture contemporaine » soit le fruit d'une innovation interdisciplinaire dont vous garantirez l'ambition. Dans cette perspective, il convient cependant d'admettre la nécessité d'une démarche originale qui vise à promouvoir l'espace critique d'une « histoire de l'architecture du temps présent ». Au cours de l'élaboration délicate de cet ouvrage, vous conduirez une réflexion historiographique susceptible d'interroger les objets de l'histoire de l'architecture contemporaine.

Avec les membres du Comité de pilotage, vous identifierez dès que possible les moyens logistiques et budgétaires nécessaires à la réalisation de votre mission. En étroite relation avec les services compétents de la direction générale des Patrimoines, vous me proposerez également le projet d'un partenariat opérationnel avec les Editions du patrimoine.

Enfin, vous le savez, la réalisation d'un tel chantier au sein du ministère de la Culture et de la Communication ne peut à l'évidence se concevoir que dans une relation fine avec les professions concernées. Il importe donc de faire vivre l'esprit d'une dynamique collective pour ce « Vocabulaire de l'architecture contemporaine » dont vous serez l'auteur et dont je suis convaincu qu'il sera une réussite au bénéfice des cultures architecturales de la France d'aujourd'hui.



Philippe Bélaval, directeur
général des Patrimoines



**Délégation
générale à la
langue française
et aux langues
de France**

Vocabulaire de l'architecture contemporaine Comité de pilotage

Le Comité de pilotage du « Vocabulaire de l'architecture contemporaine » est composé des personnalités suivantes :

- le directeur général des Patrimoines (ou son représentant) ;
- le délégué général à la langue française et aux langues de France (ou son représentant) ;
- le service de l'Architecture (sous-direction de l'Architecture, de la Qualité de la construction et du Cadre de vie) ;
- le service du Patrimoine (mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel) ;
- le chef de l'Inspection des patrimoines (ou son représentant) ;
- le directeur des Editions du patrimoine (ou son représentant).



**Délégation
générale à la
langue française
et aux langues
de France**

Vocabulaire de l'architecture contemporaine Conseil scientifique

Le Conseil scientifique du « Vocabulaire de l'architecture contemporaine » est composé des personnalités suivantes :

- Paul Andreu ;
- Mario Carpo ;
- Françoise Choay ;
- Jean-Charles Depaule ;
- Claire Etienne ;
- Claude Laroche ;
- Pascal Liévaux ;
- Jean-Paul Midant ;
- Jean-Marie Pérouse de Montclos ;
- Bruno Reichlin ;
- Joseph Rykwert ;
- Gérard Thurnauer ;
- Yannis Tsiomis.